

MODALITES APPRENTISSAGE

Projet apprentissage et Affelnet

Les élèves qui ont le projet de suivre une formation par apprentissage l'indique sur leur fiche de vœux d'affectation. L'établissement d'origine enregistre le(s) vœu(x) dans l'application Affelnet au même titre que les vœux de formation sous statut scolaire. L'enregistrement des vœux apprentissage peut se faire à la première phase d'affectation et/ou à la phase principale d'affectation.

- **Objectifs de la prise en compte des vœux apprentissage dans Affelnet :**
 - ⇒ élargir la connaissance des élèves sur l'ensemble des voies de formation offertes après la 3^{ème}, y compris celles par apprentissage,
 - ⇒ identifier dès le mois d'avril les projets des élèves vers l'apprentissage et permettre aux centres de formation des apprentis (CFA) de leur proposer un accompagnement dans la recherche d'employeur,
 - ⇒ faciliter les liens entre les collèges et les CFA pour un meilleur suivi des élèves ayant un projet d'apprentissage.

Seconde professionnelle et familles métiers, impact sur l'apprentissage ?

Les formations Bac Pro de l'apprentissage **ne sont pas impactées** par la mise en application, pour la rentrée 2019, des **familles de métiers. La saisie des vœux** de formation par apprentissage dans Affelnet s'effectuera, comme les années précédentes, à partir de **l'intitulé de spécialité de baccalauréat professionnel** souhaité par les élèves.

Public et formations

- **Formations concernées**
 - ⇒ première année de CAP et CAPA en apprentissage
 - ⇒ seconde professionnelle BAC PRO en apprentissage
 - ⇒ première année de Brevet Professionnel Agricole en apprentissage
- **Elèves concernés**
 - ⇒ Les élèves de 3^{ème} (générale, SEGPA, PEP, enseignement agricole, DIMA, ULIS)
 - ⇒ Les élèves relevant de la MLDS (APFVB et APFV)
 - ⇒ Les élèves de 2^{nde} générale et technologique
 - ⇒ Les élèves de 2^{nde} professionnelle ou de première année de CAP

A savoir

- Possibilité de combiner le vœu apprentissage avec un vœu de pré-affectation et/ou un vœu de formation à recrutement sur dossier (voir la fiche des modalités d'affectation en 1^{ère} année de CAP et 2^{de} professionnelle BAC PRO). **Dans ce cas l'élève doit les ordonner selon ses préférences.**
- La demande de formation par apprentissage formulée sur la fiche de vœu et enregistrée dans Affelnet ne donne pas lieu à une décision d'affectation. L'admission **en formation par apprentissage** est conditionnée par la **signature d'un contrat avec un employeur** et par l'**inscription dans un CFA.**

Démarches à effectuer

- **Démarches à effectuer par la famille :**
 - ⇒ **renseigner la fiche de vœux** (selon le calendrier de l'affectation : première phase d'affectation ou phase principale d'affectation) pour recenser la formation demandée,
 - ⇒ une fois complétée, **remettre la fiche de vœu à l'établissement d'origine** qui effectuera la saisie de la demande dans Affelnet,
 - ⇒ **prendre contact avec le CFA.** Pour bien comprendre toutes les démarches à effectuer pour concrétiser un projet de formation par apprentissage, l'élève et sa famille doivent contacter directement le CFA souhaité. Parallèlement et à partir des données saisies dans Affelnet, les coordonnées des familles qui auront formulé un vœu à la première phase seront transmises aux CFA afin de renforcer l'accompagnement
- **Document à utiliser**
 - ⇒ **Pour la première phase :** fiche de vœux première phase
 - ⇒ **Pour la phase principale :** fiche de vœux de la phase principale.



Documents téléchargeables sur :

www.ac-nantes.fr/orientation-et-insertion/Espace-etablissement/Guide-procedures-dorientation-et-d-affectation/Documents-candidats

Calendrier des démarches

Dates	Opérations
Avant le vendredi 5 avril 2019	Retour de la fiche de vœu de la première phase d'affectation
Pour la première phase d'affectation : du jeudi 25 avril au jeudi 2 mai 2019 14h	Saisie des vœux dans Affelnet Lycée
A partir du vendredi 3 mai 2019	Les centres de formation d'apprentis contactent les élèves et les familles ayant formulé un vœu apprentissage pour leur centre et les accompagnent dans leur projet.
Pour la phase principale d'affectation : du lundi 27 mai au jeudi 6 juin 2019 16h	Saisie des vœux dans Affelnet Lycée